

Politique de durabilité

Clear Channel s'est donné pour mission de façonner l'avenir des médias. Ainsi, il est crucial que nous continuions à réduire notre empreinte carbone et que devenions plus durables, tant pour l'avenir de notre entreprise que celui de notre planète.

Nous savons que nos activités sont susceptibles d'avoir des effets à la fois positifs et négatifs sur l'environnement à l'échelle locale, nationale et internationale. Autour d'un socle de valeurs communes, nous développons des partenariats médias et d'infrastructure fiables avec un grand nombre de villes et d'annonceurs. Nous avons un rôle à jouer en matière de responsabilisation et œuvrons pour préserver l'environnement et réduire au minimum la pollution, et ce quelle que soit la région du monde dans laquelle nous œuvrons.

Nous entendons mesurer notre impact de façon continue et appropriée afin d'orienter nos efforts face aux conséquences environnementales. Nous effectuons une évaluation régulière de notre stratégie, de notre plan d'action et de nos objectifs.

Clear Channel a signé le **Pacte mondial des Nations Unies** et Clear Channel Suisse s'est engagée, d'ici **à la fin 2030**, à ramener **à zéro** ses émissions générées par le développement, la production et le placement de la publicité.

En outre, les activités que nous menons en faveur de l'environnement et nos partenariats ont une influence directe sur nos partenaires commerciaux et nos clients vis-à-vis de leurs propres efforts et de l'atteinte de leurs objectifs en matière d'impact environnemental et de préservation de l'environnement.

Conformément à notre programme européen pour l'environnement et le développement durable, Clear Channel Suisse poursuit les engagements suivants:

- Atteindre la neutralité carbone d'ici à 2030 en calculant et en contrôlant notre empreinte carbone et en se fixant des objectifs basés sur des données scientifiques afin de soutenir notre programme de développement durable.
- Accompagner les entreprises de Clear Channel en Europe et dans le monde dans leur transition vers la neutralité carbone et leurs objectifs de développement durable.

- Prévenir la pollution en réduisant ou en évitant le recours aux substances, aux matériaux ou aux processus polluants et en évaluant les risques potentiels en fin de cycle de vie.
- S'efforcer d'appliquer les principes de la hiérarchie des déchets de l'Union européenne et de diminuer la quantité des déchets produits, de les recycler, et en particulier, d'éviter la production inutile de déchets plastiques d'ici à 2032.
- Définir clairement les responsabilités environnementales et permettre de les insuffler à tous les niveaux de l'organisation grâce à des formations et en fournissant les ressources nécessaires à tous les collaborateurs.
- Faire en sorte que le système de gestion environnementale existant remplisse les exigences de la norme ISO 14001 ou de standards équivalents et qu'il soit compatible avec les systèmes de contrôle et de gestion actuels (GRI et ODD).
- Garantir le respect de toutes les exigences légales et réglementaires pertinentes.
- Intégrer d'autres principes de développement durable dans toutes les directives et les activités, notamment celles se rapportant à la fourniture des biens et des services.
- Remplir ses engagements afin de tenir compte des préoccupations environnementales des clients et des parties prenantes..
- Communiquer la politique environnementale et les activités de développement durable actuelles à tous les collaborateurs, les clients et les autres parties prenantes (y compris les fournisseurs) et renforcer, auprès de ces derniers, la prise de conscience de leur propre responsabilité environnementale et leur engagement à en appliquer les principes directeurs.

Cette politique fera l'objet d'une évaluation régulière afin qu'elle puisse traduire les objectifs de Clear Channel Suisse et rehausser le niveau de la préservation de l'environnement à l'échelle de toute l'entreprise.



Christoph Marty
CEO, Clear Channel Suisse SA